



>> Vous exercez  
en Île-de-France ?

## L'ESPACE DIRECT AP-HP :

UN OUTIL UNIQUE D'ÉCHANGE

AVEC LES ÉQUIPES DE L'AP-HP >>



Grâce au site unique [direct.aphp.fr](https://direct.aphp.fr), vous pouvez contacter et échanger avec les équipes médicales de l'AP-HP selon différentes modalités autour de la prise en charge qualifiée d'un patient.

**Direct**  
**AP-HP**

Espace unique d'échange avec l'AP-HP

Meilleure visibilité de l'offre de services

Fluidification du parcours

Suivi facilité des échanges



### QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ÉCHANGE ?

- **Demande d'avis par téléphone**, pour une réponse médicale rapide.
- **Demande d'avis par écrit ou télé-expertise**, pour une qualification plus poussée des cas semi-urgents.
- **Demande par écrit d'adressage d'un patient** (consultation, prise en charge hospitalière).
- **Demande par écrit pour présenter un patient en staff ou visio staff.**

Attention, Direct AP-HP n'est pas une entrée administrative.

[direct.aphp.fr](https://direct.aphp.fr)



# COMMENT UTILISER Direct AP-HP ? >>

## 1. Connectez-vous à l'espace Direct AP-HP

Pour accéder à l'espace **Direct AP-HP**, allez sur le site [direct.aphp.fr](http://direct.aphp.fr), et inscrivez-vous grâce à votre numéro RPPS et votre carte CPS ou eCPS. Les prochaines connexions se feront grâce à Pro Santé Connect.

## 2. Trouvez le service qui vous intéresse grâce au moteur de recherche basé sur les motifs de recours et les spécialités.

## 3. Contactez le service selon les modalités proposées (téléphone, téléexpertise, adressage et présentation en staff/RCP).

**Direct AP-HP s'enrichit régulièrement avec de nouveaux services pour répondre de mieux en mieux à vos besoins.**



# LES + DE Direct AP-HP >>

- Plus de 300 équipes référencées, soit plus de 15 spécialités principales ;
- la garantie d'un espace sécurisé et gratuit, ouvert aux professionnels de santé disposant d'un n° RPPS et d'une carte CPS ;
- la **visualisation des motifs de recours** de l'AP-HP, par service, pour sélectionner l'équipe médicale la plus appropriée ;
- la possibilité **d'effectuer des demandes d'avis médicaux écrits** (télé-expertise), d'adresser des patients ou encore de solliciter une analyse d'un cas patient en staff ;
- la **recherche par localisation géographique** pour limiter les déplacements des patients ;
- le suivi facilité des demandes, centralisées, et leur traçabilité grâce à un **tableau de bord** : plus besoin de s'envoyer des mails !

